

## Informations déclarant

---

Nom Prénom TABONNET aurore  
Adresse mail aurore.tabonnet@clinique-synergia.com

## Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus  
Raison sociale SNCCSR SYNERGIA LUBERON  
Siren 324873751  
Code NAF 86.10Z - Activités hospitalières  
Adresse 235 ROUTE DE GORDES 84300 CAVAILLON

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2021  
Date de fin de la période de référence 31/12/2021  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 87

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Motif de non calculabilité Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

---

Résultat final en % 1  
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0.10  
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35  
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35  
Nombre de points obtenus 35

## Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Motif de non calculabilité Absence de retours de congé maternité

## Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 3  
Sexe des salariés sur-représentés hommes  
Nombre de points obtenus 5

## Niveau de résultat global

---

Total de points obtenus	40
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	45
Résultat final sur 100 points	Non calculable
Mesures de corrections prévues	-

## Publication du niveau de résultat global

---

Date de publication	28/02/2022
Site Internet de publication	<a href="https://cavaillon.clinique-synergia.com/obligation-legales-2/">https://cavaillon.clinique-synergia.com/obligation-legales-2/</a>
Modalités de communication auprès des salariés	-